

Ogooué-Lolo/Département de la Lolo-Bouenguidi/Koula-Moutou /Education/Rentrée administrative

**Le bassin pédagogique à l'heure**



Le directeur d'Académie provinciale, Guy-Roger Ekazama, a effectué des visites dans les établissements.



Le proviseur du lycée d'État de Koula-Moutou, Thierry-Mesmin Mbandji est déjà à son poste.



Les établissements ont rouvert leurs portes au public. C'est le cas au lycée d'État Jean Stanislas Migolet...

Claude-Médard MINKO  
Koula-Moutou/Gabon

**La rentrée administrative est effective à Koula-Moutou, où les établissements scolaires ont rouvert leurs portes après trois mois d'inactivité due aux vacances scolaires. Chez les chefs d'établissements et leurs collaborateurs, c'est le branle-bas de combat pour préparer la rentrée des classes prévue le 31 octobre.**



... au lycée privé Moutou-Mambou...



... et au préscolaire La Madeleine.

LA commune de Koula-Moutou, chef-lieu du département de la Lolo-Bouenguidi, dans la province de l'Ogooué-Lolo, n'est pas restée en marge de la rentrée administrative qui s'est déroulée le 17 octobre dernier sur toute l'étendue du terri-

toire national. Les établissements scolaires primaires et secondaires publics, confessionnels et privés de ce bassin pédagogique ont donc rouvert leurs portes au public. Ce fut, notamment, le cas, entre autres, à l'école publique

de Bakélé, au lycée d'Etat Jean-Stanislas Migolet, à la Salette, au lycée scientifique Paul Kouya et au complexe scolaire privé « La Madeleine ».

Ici et là, le personnel administratif était déjà à pied d'œuvre pour recevoir parent d'élèves et ap-

prenants pour la campagne des inscriptions et réinscriptions. Occasion pour le directeur de l'Académie provinciale de l'Ogooué-Lolo, Guy-Roger Ekazama, d'effectuer des visites impromptues dans les différents établissements scolaires, afin de

s'assurer de l'effectivité de la rentrée administrative 2016-2017, conformément aux instructions de la tutelle. Certes, ce n'est pas encore la grande affluence, du fait que beaucoup de parents d'élèves traînent encore les pieds. Mais, quelques-uns s'y rendent quand même, soit pour se renseigner sur les listes d'affectation des candidats ayant réussi au concours d'entrée en sixième, soit pour le retrait des bulletins scolaires ou encore pour l'établissement d'un certificat de scolarité pour d'éventuelles inscriptions ailleurs. « La présence au poste du personnel administratif des établissements scolaires de la place et, partant, de toute la province rassure les élèves et leurs parents de ce que la rentrée des classes aura bel et bien lieu. En tout cas, nous nous attendons pour que la rentrée des classes ait bien lieu le 31 octobre 2016 », explique M. Ekazama, satisfait de constater, après avoir fait le tour du propriétaire, que les choses vont dans le bon sens.

**Brèves de Ndjolé**

**L'île Samory Touré se meurt**



Située sur la rive de l'Ogooué opposée à la ville, l'île Samory Touré est à l'abandon. En effet, le site est enfoui dans de hautes herbes. Pour mémoire, ce grand résistant à la pénétration et à la colonisation française en Afrique occidentale est né vers 1830 à Miniambaladougou, dans l'actuelle Guinée-Conakry. Il fut capturé le 29 septembre 1898 à Guélérou (Côte d'Ivoire), puis exilé sur l'île éponyme à Ndjolé (Gabon) où il mourut le 2 juin 1900.

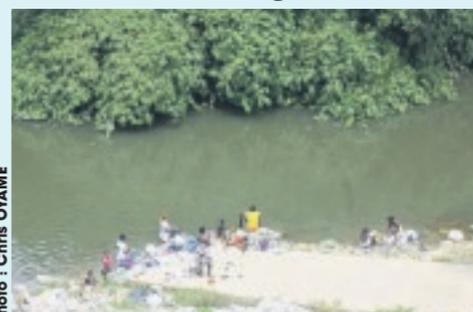
**Pouah, ces poubelles qui gênent !**



Photo : Chris OYAME

Depuis quelque temps, Ndjolé est envahi par des tas d'immondices qui traînent ici et là. Que fait la mairie ? Pas grand chose. A preuve, les agents en charge de la salubrité de la ville se limitent uniquement au nettoyage de la place commerciale.

**Vive la rivière Missanga**



Depuis la livraison de la nouvelle route qui traverse la commune, les habitants des quartiers environnants (majoritairement les femmes et les enfants) du nouveau pont de la rivière Missanga se réjouissent d'exercer dans des espaces bien aménagés pour leurs tâches ménagères, et même de prendre des bains.

**Cité coloniale**

Cinq cases ont été construites à l'époque coloniale pour servir de logements aux agents du centre médical. Alors que cette structure sanitaire, construite à la même époque, a déjà été reconstruite et rénovée plusieurs fois, les logements, bâtis au milieu de la forêt, derrière le centre médical, n'ont jamais bénéficié de la même atten-

tion puisqu'ils sont restés en l'état. Malgré leur vétusté et leur exiguïté, les agents non originaires du coin y résident avec leurs familles... En attendant mieux.



**Un espace de repos**



Les concepteurs de la nouvelle route qui traverse la ville ont réalisé un bel espace où les usagers peuvent s'asseoir pour un repos ou pour contempler le paysage. L'espace est situé à l'intersection de l'ancienne et de la nouvelle route. Il dispose de bancs publics, d'espaces verts, ainsi que d'une grande plaque sur laquelle est

écrit, à l'aide de la pelouse : "Commune de Ndjolé". Une beauté naturelle qui attire les regards.

**Que fait-on des malades mentaux ?**



Au moment où notre pays célébrait, à Libreville, et en différé, la Journée mondiale de la santé mentale, à Ndjolé, les malades mentaux étaient livrés à eux-mêmes, errant dans les rues ou se mêlant aux populations dans l'indifférence totale des autorités. Apparemment, la Journée mondiale de la santé mentale, commémorée le 10 octobre de chaque année et consacrée à l'éducation et à la sensibilisation du public à la stigmatisation envers ces personnes vulnérables, ne profite nullement à ces malades.